

Extrait du Communauté pastorale Saint-Tugdual.

<http://cpsainttugdual.catholique.fr/spip.php?article179>

Pourquoi le culte des reliques

?

- Patrimoine religieux -

Date de mise en ligne : dimanche 8 août 2010

Description :

Vénération des reliques n'est pas toujours bien compris.

Copyright © Communauté pastorale Saint-Tugdual. - Tous droits réservés



Vénération des reliques n'est pas toujours bien compris.

Au cours de l'histoire, les très déplorables histoires de vols de reliques - tel l'enlèvement des restes de saint Benoît par une véritable expédition de moines bénédictins français au Mont Cassin - ont, en effet, entaché de suspicion le « culte des reliques » ... Sans parler des « fabrications » de fausses reliques ! Car, monastères et diocèses en étaient friands puisqu'elles attiraient des pèlerinages - d'autant plus nombreux que le saint était populaire - ce qui générait des revenus parfois considérables au travers des dons des fidèles ... témoignage d'une foi naïve, certes, et plus ou moins éclairée, mais en aucun cas méprisable.

Il faut d'abord bien souligner que **l'on vénère les reliques** des saints et qu'il n'est absolument pas question, évidemment, de parler d'adoration dans ce domaine. Seul Dieu est digne d'être adoré : de la prosternation des mages à la crèche de Bethléem au cri de foi de Saint Thomas après la Résurrection, en passant par les confessions de foi du jeune homme riche, du centurion ou des soeurs de Lazare, l'adoration constitue, par excellence, le signe évangélique révélateur de la divinité de Jésus de Nazareth, le Messie. Cette réalité est trop extraordinaire pour qu'elle soit tue ou banalisée. **L'adoration ne revient qu'à Dieu.**

Il faut ensuite préciser qu'il **existe deux niveaux de reliques.**

Les reliques de **premier degré** sont les restes des corps mortels des Saints : cheveux ou ossements en général, même si on peut trouver d'autres types de reliques, certaines célèbres, comme l'ampoule du sang de Saint Janvier. La difficulté de conservation de ce type de reliques pose évidemment davantage la question de leur authenticité ... mais « à Dieu, tout est possible » !

Les reliques de **second degré** sont des objets qui ont appartenu à des saints ... lesquels ne présentent pas tous le même intérêt. Autant, en effet, on peut que considérer que le bréviaire de Saint Yves ou le calice de Saint François de Sales traduisent un témoignage émouvant de leur vie de foi et de prière, autant il faut mesurer que les lunettes de Saint Philippe Néri ou les pantoufles du bienheureux Jean XXIII ne sont que des témoignages de la réalité et de la simplicité de leur existence humaine. Certes, certains de ces objets sont souvent l'occasion d'histoires, qui peuvent s'avérer tout à fait exactes et édifiantes. Ainsi, la montre « de » Saint Jean Marie Vianney lui avait été, en fait, seulement « prêtée » par l'un de ses paroissiens, excédé par son inexactitude, et cela afin de l'empêcher de la vendre au profit des pauvres ... puisqu'il n'en était pas propriétaire.



Mais dans l'un et l'autre cas, vénérer les restes mortels d'un saint ou d'une sainte ou les objets leur ayant appartenu, qu'ils soient de piété ou de vie quotidienne, constitue une seule et même démarche. En effet, la relique témoigne de la remise absolue de ses moyens physiques et humains par le saint ou la sainte au service de la vocation à laquelle Dieu les a appelés. Devenir saint implique, en effet, de mettre toute son humanité, dans toutes ses dimensions, au service de sa vocation de baptisé. C'est avec leur corps que les saints ont fait tout le bien qu'ils étaient appelés à faire ; c'est avec ce corps, limité, parfois pesant, qu'il faut souvent dompter ou forcer à agir, qu'ils ont mérité de nous être donnés en exemple. Ils n'avaient rien de plus que ceux qui, à l'inverse, n'ont pas su répondre à cet appel pressant du Christ d'aimer notre prochain comme nous-mêmes.

C'est ce corps, « outil de notre présence au monde » qui sera appelé à la résurrection de la chair et que, pour cette raison, nous honorons lors de funérailles chrétiennes en lui offrant de l'encens, le don fait à Dieu par excellence ... car nous sommes créés à Son image.